



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

ÇA S'EST DIT... EN CE

LE 17 AVRIL 2018

SPECIAL SPA / DESIGNATION DES REDACTEURS.TRICES ACHAT

AVERTISSEMENT : Toute ressemblance avec des personnes existantes est inévitable, mais indépendante de notre volonté !

Offre d'emploi

"Devenez rédacteur.trice, votre carrière ne fera pas du sur PLACE"

Gestionnaire ADEME : Bonjour ! Je souhaite candidater pour un poste de rédacteur.trice. Comment dois-je faire ?

Direction : ???

Gestionnaire ADEME : Y a-t-il une procédure qui respecte les règles des candidatures internes à l'ADEME ?

Direction : En fait, nous souhaitons procéder à une désignation consécutive à un processus d'identification des potentiels mené par les directeurs exécutifs selon leur appréhension de l'organisation de la gestion dans les services de leur direction exécutive.

[Note du traducteur : désignation à la tête du client]

Gestionnaire ADEME : Pas de procédure ? Même pas dématérialisée ?

Direction : En effet, c'est pour simplifier les procédures. **C F**Abuleux, non ?

Dialogue fictif ?

Pas vraiment hélas...

C'est une synthèse de ce que vos élus CFDT ont reçu comme réponses en interpellant la direction en CE mardi 17/04 sur le processus opaque de désignation des rédacteurs-trices qui leur était présenté.

Sur tous les sites, ce processus, première étape du projet de professionnalisation des achats à l'ADEME, fait réagir les gestionnaires et plus généralement les équipes.

Le projet a pour objectif de mettre en place la dématérialisation des procédures d'appels d'offres de l'ADEME par l'utilisation du logiciel PLACE proposé par l'UGAP, et de créer des nouveaux métiers : « Acheteur-trice » et « Rédacteur-trice achat ».

Pourquoi pas dans l'absolu.

Mais... on nous annonce qu'il y a urgence !

La direction a décidé d'utiliser l'outil PLACE avant le 1er octobre 2018 et de former dare-dare une vingtaine de personnes à PLACE. Ce qui fait d'elles, au passage, des « rédacteurs-trices » mais à temps partiel seulement, car on nous indique qu'elles continueront à faire aussi de la gestion « classique ».

Pour les personnes intéressées, pas de possibilité de postuler sur un nouveau poste : ce sont les directions elles-mêmes qui vont faire le travail de recherche et désignation de ces personnes. Autrement dit : dans l'urgence, pas question de jouer la transparence !

Pourtant, oui, ce métier peut être une opportunité pour les gestionnaires d'évoluer vers un nouveau métier.

Mais les élus CFDT ont rappelé à la direction qu'une évolution de poste doit s'accompagner d'une évolution... de carrière !

Apparemment, ce n'est pas la saisie dans PLACE qui est compliquée. Il faut être formé à un nouveau logiciel ? Pas un problème, quand on a réussi à s'adapter à CFA !

Mais ce qui nécessite une appropriation et donc une formation détaillée, c'est plutôt le cadre juridique des consultations : quel type de procédure choisir, quels délais, quel type de marché (lot, seuil, accord cadre,...). **C'est sur ce point que les gestionnaires désignées rédactrices doivent monter en compétence, ce qui doit s'accompagner pour la CFDT d'une évolution de fiche de poste ouvrant droit à une évolution salariale.**

Une opportunité ? Oui, mais avec un impact également sur toutes les personnes qui exercent aujourd'hui le métier de gestionnaire. Pour ces personnes, comment leur métier évoluera-t-il ? Et pour les rédactrices-teurs désigné.e.s, qui évaluera le temps à passer sur cette tâche ?

Beaucoup de questions que les élus CFDT ont posées en CE mardi 17/04, sans obtenir de réponse. La CFDT a donc demandé que ce processus soit revu et que la sélection des personnes se fasse en toute transparence (appel à candidatures, entretiens...).

Aujourd'hui, la méthode envisagée ne satisfait personne et risque de créer un mécontentement, voire du ressentiment sur le long terme. Qu'a-t-on à gagner à cette précipitation ?

Par ailleurs, nous avons signalé à la direction d'autres choses qui nous interpellent sur le projet de professionnalisation des achats présenté :

- La plate-forme PLACE semble adaptée pour gérer des achats matériels, mais beaucoup moins pour des achats immatériels (études, prestations intellectuelles) ;
- Il semble difficile de gérer des appels d'offres multi-partenariaux.

« *Son principal atout, c'est d'être gratuite* » nous a-t-on répondu (!). Et puis, elle est "recommandée" par l'Etat (!).

Enfin, puisque cette première étape du projet de professionnalisation des achats modifie l'organisation de l'agence et les métiers, nous avons demandé que le CE et le CHSCT soient consultés (ce qui leur permet d'émettre un avis).

Et là, bizarre, il n'y a plus d'urgence : on nous demande d'attendre pour qu'on nous consulte sur le projet dans son ensemble !

Vos élus CFDT espèrent que des réponses seront apportées rapidement à tout le personnel sur ces interrogations.

Pour la CFDT, c'est bien la construction du parcours professionnel des fonctions supports qui est en jeu dans cette affaire comme elle le revendique, depuis au moins 6 ans, dans le cadre d'une réelle politique de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC)

Mais faute de temps (ou de motivation ? ou de pouvoir de décision ? ou...), la direction ne semble pas vouloir s'inscrire dans une démarche constructive, tant attendue au-delà du simple discours.

Prochaine réunion du CE : à Paris, le 15 mai 2018

Toujours à votre disposition, vos élus CFDT

Christophe HEVIN
DR Occitanie
Toulouse

Rachel BAUDRY
Angers

Sylvie DUCHENE
Valbonne

Dominique
FOURTUNE
DR Nouvelle Aquitaine
Limoges

Sébastien
BELLET
DR Normandie
Caen

Mila GALIANO
Valbonne

Jacques-Olivier BUDIN
Angers

Muriel LE BIHAN
Angers

Jean-Paul GEORGES
DR Auvergne Rhône-Alpes
Lyon

Cédric GARNIER
DR Pays de la Loire

Muriel ALAMICHEL
Angers

... et pour nous écrire : cfdt@ademe.fr

retrouvez-nous sur notre site : <http://www.cfdt-ademe.fr/>

Et sur twitter : @cfdtademe